

Paie des détachés et expatriés

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Maîtriser les techniques de paie des salariés en mobilité internationale
- Connaître les implications du détachement et de l'expatriation sécurité sociale sur la paie
- Etablir les bulletins de paie selon le statut sécurité sociale

Paie des salariés détachés Sécurité Sociale

- Détachement courte durée
- Indemnités Grand Déplacement
- Cotisations sociales du détaché
- Particularité de la CSG/ CRDS
- Primes de mobilité internationale : comment les traiter ?
- Notion de frais professionnels
- Exonérations fiscales liées à la mobilité professionnelle des travailleurs
- Net social et fiscal

Paie des salariés expatriés Sécurité Sociale

- Caisses expatriées
- Cotisations CFE, CRE-IRCAFEX, Pôle Emploi International
- Répartition des cotisations salarié/ employeur
- Montant des cotisations et droits acquis
- Primes d'expatriation
- Bulletin de cotisations
- Double paie : paie France et paie locale

A RETENIR



1 jour



750 € HT (déj. compris)



St-Quentin-en-Yvelines



16 mars 2016

9 septembre 2016

Exercices pratiques

Nos participants

- Responsable, chargé de mobilité internationale
- Chargé de projets/missions RH
- Responsable, gestionnaire administration/paie
- DRH, Responsable RH

Pour aller plus loin

- Pilotage de la mobilité internationale niveau 1
- Rémunération internationale
- Parcours KARTEA : « Gestionnaire Mobilité Internationale »

Les **PLUS** de KARTEA

- Cas pratiques et mises en situation
- Groupes limités à 8 participants
- Suivi personnalisé 2 mois à l'issue de la formation (questions/ réponses sur la mise en pratique)
- Egalement disponible en intra pour votre entreprise